



BAREME DES HONORAIRES SUR VENTES

- toutes taxes comprises -

ANNEE 2017 – tarifs applicables au 11 avril

Les honoraires sont intégralement à la charge des vendeurs

TRANCHE DE VALEUR DES BIENS			HONORAIRES TTC* (charge vendeur)
Valeur minimale		Valeur maximale	
0 €	à	50 000 €	3 500 € (forfait)
50 001 €	à	75 000 €	7,3%
75 001 €	à	100 000 €	7,0%
100 001 €	à	125 000 €	6,4%
125 001 €	à	150 000 €	6,3%
150 001 €	à	175 000 €	5,8%
175 001 €	à	200 000 €	5,6%
200 001 €	à	250 000 €	5,5%
250 001 €	à	300 000 €	5,4%
300 001 €	à	400 000 €	5,25%
Plus de 400 000 €			21 000 € (forfait)

* taux de TVA en vigueur : 20 %